



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 décembre 2011**

Délibération n° 2011-2648

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Modification du tableau des effectifs

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Rapporteur : Monsieur Crédoz

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 décembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 décembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Louis, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Daclin (pouvoir à M. Muet), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Réale), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Bousson (pouvoir à M. Grivel), Flaconnèche (pouvoir à M. Kabalo), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Le Bouhart (pouvoir à M. Balme), Lebuhotel (pouvoir à M. Serres), Longueval (pouvoir à M. Ferraro), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mme Pesson (pouvoir à M. Chabrier), MM. Pili (pouvoir à M. Lambert), Roche (pouvoir à M. David G.), Rudigoz, Thivillier (pouvoir à M. Millet), Turcas (pouvoir à M. Calvel), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian).

Absents non excusés : M. Guimet.

Séance publique du 12 décembre 2011**Délibération n° 2011-2648**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Modification du tableau des effectifs**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La gestion de la masse salariale s'effectue par centres de responsabilité dont la répartition s'inscrit dans le cadre budgétaire adopté par le Conseil de communauté. Dans ce cadrage, une enveloppe fédérale est prévue afin de faire face notamment aux ajustements d'effectifs pour garantir la qualité et la continuité du service public.

1° - Créations d'emplois

Direction générale

Direction de la propreté

En décembre 2005, le Conseil de communauté a délibéré pour approuver la démarche de requalification professionnelle.

Cette première délibération, sur une démarche initiée depuis de nombreuses années à la Communauté urbaine de Lyon, a permis de rendre transparent l'effort soutenu pour le maintien dans l'emploi des personnes ayant des limites d'activités sur leur emploi initial. Cet effort est visible sur le plan :

- humain,
- de l'organisation du travail,
- financier, avec l'identification d'un fonds solidaire pour la masse salariale des postes dédiés à la reconversion.

Aujourd'hui, il est proposé de poursuivre cette démarche de requalification professionnelle en procédant à :

- la création d'un emploi de catégorie C afin de régulariser la situation d'un agent en surnombre,
- la création d'un emploi de catégorie C portant sur de nouvelles missions.

Ces créations s'effectuent dans le cadre de la masse salariale de la direction.

2° - Créations d'emplois financés par suppressions, transferts ou redéploiements au sein des centres de responsabilité

Direction générale

Direction de l'eau

Création d'un emploi de technicien territorial par suppression d'un emploi d'ingénieur.

Cette création s'effectue dans le cadre de la masse salariale de la direction.

Direction de la propreté

A la suite de la réorganisation de la direction basée sur la volonté de recentrer les activités sur les cœurs de métiers et notamment ceux de la collecte et du nettoyage, il a été créé en 2008, un pool conducteurs, rattaché à la subdivision collecte est avec pour principaux objectifs de :

- réduire substantiellement le recours à des conducteurs intérimaires pour effectuer la collecte,
- faciliter les passerelles entre les deux divisions du nettoyage et de la gestion des déchets, au niveau des conducteurs.

Après trois ans de fonctionnement de cette entité, on peut noter une baisse de 30 % des besoins en conducteurs intérimaires en 2010 par rapport à 2007 pour les activités de collecte, ainsi qu'une utilisation très faible de conducteurs pour le nettoyage.

L'évolution des pratiques, les attentes de la direction et des subdivisions, ainsi que les enseignements tirés à l'issue du fonctionnement depuis trois ans du pool conducteurs conduisent à proposer une nouvelle organisation présentée en comité technique paritaire du 21 octobre 2011.

Il est proposé la création d'un emploi de catégorie C administratif par suppression d'un emploi de catégorie C technique pour assurer la gestion administrative et comptable.

Cette création s'effectue dans le cadre de la masse salariale de la direction.

Délégation générale aux ressources

Direction des ressources humaines

L'unité paie doit répondre à une exigence d'un service de qualité tout en s'adaptant à un cadre normatif en constante évolution.

Pour faire face à cette nécessaire sécurisation juridique, mais aussi pour étoffer le volet "protection sociale", l'unité paie nécessite la création d'un emploi de catégorie A par suppression d'un emploi de catégorie B.

Cette création s'effectue dans le cadre de la masse salariale de la direction.

Direction de la logistique et des bâtiments

L'organisation et le suivi des véhicules en pool nécessitent la création d'un emploi d'agent de maîtrise par suppression d'un emploi d'adjoint technique.

Cette création s'effectue dans le cadre de la masse salariale de la direction.

Délégation générale au développement économique et international

Direction de l'attractivité et des relations internationales

Il est nécessaire de procéder à la création d'un emploi de catégorie A par suppression d'un emploi de catégorie B au sein de la direction afin de renforcer l'ambition européenne du service des relations internationales, référent à la Communauté urbaine pour les affaires européennes.

Le chef de projet sera positionné sur le développement de projets européens et l'organisation d'événements européens sur le territoire communautaire.

Cette création s'effectue dans le cadre de la masse salariale de la délégation ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - la création d'emplois :

Service	N° de poste	Cadre d'emplois	Emploi	Observations
Direction générale				
Direction de la propreté	11532153	adjoint technique	patrouilleur de nettoyage	démarche de requalification
	11532154	adjoint technique	agent chargé de maintenance	démarche de requalification

b) - la création d'emplois financés par suppressions, transferts ou redéploiements au sein des centres de responsabilité :

Service	N° de poste	Cadre d'emplois	Emploi	Observations
Direction générale				
Direction de l'eau	94510017	technicien	technicien de laboratoire de l'eau	mise en conformité du grade et de l'emploi
Direction de la propreté	94530249	adjoint administratif 1 ^{ère} classe	assistant de gestion administrative	CTP du 21 octobre 2011
Délégation générale aux ressources				
Direction des ressources humaines	94200031	attaché	chargé de rémunération	mise en conformité du grade et de l'emploi
Direction de la logistique et des bâtiments	94400082	agent de maîtrise	chef d'équipe logistique	mise en conformité du grade et de l'emploi
Délégation générale au développement économique et international				
Direction de l'attractivité et des relations internationales	09120072	attaché	chef de projet	mise en conformité du grade et de l'emploi

2° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2011 - comptes 641 110, 641 310, 645 100 et 645 300 et au budget annexe de l'assainissement - comptes 641 110, 645 100 et 645 300.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2011.